

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 29 novembre 2018

Présents : Claude Vignon, Lionel Dusserre, Laurent Benoit, Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Philippe Desfeux, Andrée Séquier, Gilles Breton, Virginie Dal Pra, Jean Vignon

Excusé : Giovanni Caddedu

Délibérations du conseil

→ Suite à la consultation lancée pour la cession de la station-service, l'offre d'achat de la société Comptoir Energie (filiale de la Société Coopérative Agricole Valsoleil) a été retenue. Compte tenu que l'immobilier des filiales de la Coopérative est supporté par la coopérative elle-même, la vente initialement prévue à la Société Comptoir Energie doit être divisée entre la Société Comptoir Energie pour l'acquisition des équipements de la station-service et à la Société Coopérative Agricole Valsoleil pour l'acquisition du terrain.

Voté à l'unanimité.

→ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la Falaise à Mme Mélanie Poitou et M. Damien Forot à partir du 1^{er} janvier 2019 pour un loyer mensuel de 422 €.

Il leur a été proposé d'aménager et meubler la cuisine en échange d'un mois de gratuité du loyer.

Voté à l'unanimité.

→ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la Poste à M. Alexandre Gac à partir du 5 décembre 2018 pour un loyer mensuel de 210 €.

Voté à l'unanimité.

→ Le maire expose que le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune. Ce projet desservira le hameau des Menuisiers. Les travaux de renforcement du réseau s'élèvent à 56952,46€ et seront entièrement à charge du SDED. Ce poste sera implanté sur le terrain communal (parcelle F191) route du Buech. Le conseil valide le projet et le plan de financement établi par le SDED.

Voté à l'unanimité.

→ Le maire informe le conseil que les frais de branchements à l'eau potable votés en 2005 s'élève à ce jour à 500€. Au vu de l'augmentation du coût des matériaux, il convient de réévaluer ces frais. Le Maire après concertation avec les agents techniques propose un montant de 800€ pour le branchement à l'eau potable (installation du regard et du compteur uniquement).

Voté à l'unanimité.

→ Vote des tarifs des secours Espace Nordique du Haut Vercors pour la saison 2018-2019.

Voté à l'unanimité.

→ Vote des tarifs de la billetterie de l'Espace Nordique du Haut Vercors pour la saison 2018-2019.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire expose au conseil qu'après avoir visité le dernier plateau du 2^e niveau Ouest restant à la vente de la maison Roche, des personnes ont fait une proposition d'achat de 65 000 € soit 3 000 € de moins que le prix de base. Le conseil après en avoir débattu, estime que la proposition d'achat en dessous du prix de base est acceptable du fait que ce plateau a été remis à la vente suite au désistement des premiers acquéreurs qui ont fait duré la vente initiale plusieurs années.

Le conseil approuve la vente du plateau à Mr Gauthier German et Mme Justine Delorme, moyennant un prix de vente de 65 000 €.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire explique au conseil la nécessité de désigner un conseiller municipal à la commission de contrôle des élections. Lionel Dusserre se propose pour ce rôle.

Voté à l'unanimité.

→ Comme évoqué lors des précédents conseils, le maire a exprimé le souhait de poursuivre la rénovation des façades des bâtiments communaux au cœur du village. Ces travaux permettraient le parfait achèvement de l'embellissement du cœur du village. Afin de pouvoir monter ce projet, il est nécessaire de rechercher des subventions. Le maire propose de solliciter les aides de l'État pour la réfection des façades de l'Église.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire informe le conseil que Dominique Parein souhaiterait disposer d'une pièce supplémentaire avec son local. Cette pièce est située au 1^{er} étage, au-dessus de sa boutique. Le Maire ajoute que ce local a été doté d'un WC suite aux travaux de rénovation de la Mairie. Il y a donc lieu de refaire le bail, d'autant plus que celui existant était un bail précaire. Le nouveau bail sera un bail commercial et prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

Voté à l'unanimité.

→ Décision modificative N°4 du budget communal 2018.

- Modification du montant attribué marché public de travaux de la tranche 2 de l'atelier des services techniques.
- Modification de numéro d'imputation.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Le Maire expose au conseil que dans le cadre du plan incendie, chaque commune est dorénavant en charge de l'inspection de ses bornes incendie. Cette démarche était auparavant réalisée par les sapeurs-pompiers. Lors du conseil communautaire de la CCRV, la commune de St Laurent en Royans, s'est proposée de faire la vérification des bornes des 18 communes de la CCRV, car elle est équipée d'un débitmètre, indispensable pour réaliser ce contrôle. Le conseil approuve cette démarche et attend la proposition financière de Saint Laurent en Royans pour la valider.

Questions diverses

→ Le maire informe le conseil que le locataire du 3^{ème} étage de la Poterie a observé des infiltrations d'eau au plafond de plusieurs pièces dans son appartement. Une entreprise viendra prochainement (sous réserve des conditions météo) faire une expertise de l'état du toit afin de savoir si des travaux seront à prévoir et le cas échéant proposera un devis pour les réparations.

Tour de table

Andrée Séquier relate au conseil la réunion de la CCRV à laquelle elle a assisté. Celle-ci portait sur les actions du Centre social La Paz. Sur le territoire du Vercors va être prochainement mis en place un service de transport partagé qui permettra aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'un transport sur des boucles définies et dont les chauffeurs seront bénévoles. Le Centre Social assurera l'achat d'un véhicule électrique dédié à ce service et en gèrera l'organisation.

Lionel Dusserre informe le conseil de sa participation au séminaire tourisme numérique organisé par l'Office de Tourisme Vercors-Drôme. L'objectif de cette journée était d'appréhender les mutations liées à la « révolution numérique » et d'imaginer collectivement des réponses innovantes à partir des attentes des usagers.

Lionel Dusserre explique que suite aux entretiens auxquels il a assisté pour représenter la commune de St Martin, la personne initialement retenue pour le poste d'agent d'animation à l'école de St Julien s'est désistée. Il a donc été organisé de nouveaux entretiens et une autre candidate a été retenue.

Philippe Desfeux rappelle que les travaux à faire sur le caniveau au hameau des Menuisiers seront reportés au printemps lorsque les conditions climatiques le permettront.

Il indique également que les enduits des bâtiments abritant les dégrilleurs aux stations d'assainissement sont prévus et seront réalisés au printemps.

Virginie Dal Pra informe le conseil que le programme avec les élèves de l'école et le groupe Léonid a été validé. Les enfants, lors du temps des NAP iront le vendredi 14 décembre après-midi assister à la répétition générale. Ils seront accompagnés des élèves de St Agnan et Vassieux et il leur sera offert un goûter par l'APE.

Jean-Yves Wiss indique au conseil que pour le projet Léonid, le comité des fêtes se charge de loger et nourrir les musiciens + accompagnants. Il ajoute que le comité recherche des bénévoles souhaitant accueillir ces personnes.

Jean-Yves Wiss exprime au conseil la belle réussite du Centenaire de la Grande Guerre, en collaboration avec St Julien et Rencurel. Une réunion de bilan sera prochainement organisée.

Il informe le conseil que le bulletin municipal de l'hiver 2018 sortira aux alentours du 20 décembre.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 10 janvier 2019 à 20h30

Secrétaire de séance : Philippe Desfeux